

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 17831**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Contrôleur de gestion

Nouvel intitulé : Contrôleur de gestion

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

CCI Paris Ile-de-France / ITESCIA (Paris) | Président

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

314r Analyse financière, contrôle de gestion, expertise comptable

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Rattaché à la direction financière ou au directeur du contrôle de gestion, voire à la direction générale en structure moyenne ou à la direction opérationnelle, la principale mission du contrôleur de gestion est d'améliorer en permanence l'instrument de pilotage de l'entreprise.

Son champ d'intervention couvre les principales activités suivantes :

- établissement des prévisions annuelles d'activités de l'entreprise (budgets...)
- collecte, suivi et contrôle de l'information (informations comptables, techniques, commerciales, liées à la gestion des ressources humaines...)
- contrôle à court, moyen et long terme des résultats de l'entreprise
- analyse des écarts entre les prévisions et les résultats et réalisation d'études économiques et financières (coûts, marges, rentabilités, opportunités...)
- élaboration du reporting mensuel et mise à jour des outils de pilotage de la performance.
- conseil des responsables opérationnels pour la mise en oeuvre des procédures de contrôle et des actions correctives.
- ponctuellement, participation au pilotage des projets par la mise en place d'outils de pilotage de la performance et/ou à la démarche d'audit interne

Le titulaire de la certification est capable de :

1) dans le cadre de son activité de prévision :

- élaborer (ou participer à l'élaboration) et suivre l'exécution des budgets.
- mesurer la pertinence des informations nécessaires aux choix des objectifs stratégiques.
- élaborer des projets de plan d'objectifs à atteindre et déterminer les moyens à mettre en oeuvre.
- maîtriser les outils de gestion.

2) dans le cadre de son activité de contrôle :

- maîtriser les techniques d'élaboration d'outils de contrôle de gestion et l'utilisation d'outils de pilotage de la performance
- maîtriser les méthodes de définition et de choix des indicateurs permettant une bonne analyse et une optimisation des procédures et processus afin de les faire évoluer.
- maîtriser les procédures nécessaires au système de pilotage et à leur mise en place : tableau de bord, états de reporting...

3) dans le cadre de ses activités d'études et d'analyses :

- appliquer les méthodes analytiques de l'information comptable et financière
- maîtriser et identifier les méthodes de calcul des coûts et des marges adaptées au profil d'activités de l'entreprise

4) dans le cadre de ses activités d'ajustement, de reporting et conseil :

- organiser, traiter et analyser les informations financières
- rédiger des synthèses claires, pertinentes à l'usage de la direction générale comme outils d'aide à la prise de décisions stratégiques.
- lire et comprendre les informations en anglais professionnel, s'exprimer couramment en anglais et exploiter le reporting en anglais
- développer une capacité d'écoute et de dialogue alliée à la diplomatie indispensable pour proposer convaincre et instaurer une relation de confiance avec les différents interlocuteurs.

5) dans le cadre d'une mission ponctuelle de pilotage de projet ou d'audit interne :

- mettre en oeuvre une démarche d'audit
- utiliser les outils de la conduite de projets et de suivi de la performance

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le contrôleur de gestion exerce ses fonctions dans les principaux secteurs d'activité : l'industrie, le secteur du commerce et service, le secteur public ou parapublic, le conseil, l'assurance.

Les emplois occupés peuvent être : - assistant au contrôle de gestion

- contrôleur de gestion
- contrôleur budgétaire
- contrôleur de gestion industrielle
- contrôleur de gestion sociale

- contrôleur de gestion commerciale
- contrôleur de gestion publique
- analyste de gestion
- responsable contrôle de gestion et comptabilité

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1204 : Contrôle de gestion

M1202 : Audit et contrôle comptables et financiers

M1205 : Direction administrative et financière

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification comporte trois composantes principales :

1. Connaissance des méthodes d'analyse et des techniques opérationnelles dans les trois domaines suivants : a) fiscalité, comptabilité et analyse financière - b) contrôle de gestion et outils de pilotage de la performance - c) management, organisation des entreprises. Ils sont évaluées en contrôle continu (évaluation écrite, études de cas, rédaction et exposé de rapport d'études, réalisation et présentation des projets pédagogiques) et en examen final (étude de cas construite à partir de données réelles).
2. Mise en situation professionnelle : Les compétences/capacités de cette composante sont évaluées par une présentation écrite (dossier) et orale des projets ou des missions réalisés en entreprise.
3. Synthèse des missions en entreprise et de conduite de projet pédagogique. L'évaluation porte sur la rédaction d'un mémoire professionnel et une soutenance orale.

Pour exercer ses activités, le (la) contrôleur (se) de gestion mobilise des compétences réparties en 5 blocs de compétences à attester décrits ci - dessous.

Chaque bloc de compétences est autonome et validé par un Certificat de compétences.

La validation des cinq (5) blocs de compétences dans les cinq (5) ans est exigée pour obtenir la Certification du titre de Contrôleur (se) de gestion.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 17831 - Elaborer et mettre en place des procédures et des outils de gestion</p>	<p>Compétences attestées :</p> <p>C1.1. Traduire les objectifs stratégiques en objectifs opérationnels. C1.2. Effectuer le calcul et l'analyse des coûts nécessaires à la prévision, à la mesure et au contrôle des résultats. C1.3. Établir les prévisions d'activités en termes de budgets. C1.4. Élaborer et mettre en place des procédures de gestion C1.5. Appliquer les méthodes analytiques relatives à l'information comptable et financière. C1.6. Concevoir des tableaux de bord intégrant des indicateurs clés qui traduisent clairement les facteurs de compétitivité de l'entreprise.</p> <p>Modalités d'évaluation :</p> <p>A partir d'un cas d'entreprise, produire par écrit et présenter oralement un dossier comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'analyse des objectifs et des indicateurs financiers et économiques, - le plan d'actions prévisionnelles en lien avec les objectifs opérationnels, - les outils du contrôle de gestion, leurs finalités et les procédures associées, - les éléments de retraitement, si nécessaire, de l'information financière en lien avec les exigences normatives et/ou réglementaires. <p>Validation :</p> <p>Délivrance d'un Certificat de compétences. Dans les cinq (5) ans maximum qui suivent son obtention, ce certificat de compétences est reconnu comme composante de la Certification du titre de Contrôleur (se) de gestion.</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 17831 - Contrôler et suivre l'activité</p>	<p>Compétences attestées : C2.1. Définir les modalités de contrôle des différents centres d'activités. C2.2. Contrôler les résultats des différents centres d'activités. C2.3. Concevoir et fournir différents tableaux de bord en fonction de leur finalité. C2.4. Définir et choisir des indicateurs clés de performance permettant une bonne analyse de l'activité. C2.5. Élaborer et suivre l'exécution des budgets différenciés. C2.6. Calculer et analyser les écarts entre le prévisionnel et l'exécuté. C2.7. Ajuster les prévisions en fonction des écarts constatés ou des événements extérieurs.</p> <p>Modalités d'évaluation : A partir d'une situation professionnelle réelle ou d'un cas d'entreprise, produire et présenter oralement un dossier comprenant : - les modalités d'identification et de contrôle des centres d'activités et leur processus - des exemples de procédures et d'outils de contrôle de gestion élaborés (budgets, tableau de bord, indicateurs, reporting,...) et le cas échéant mis en place. - des explications relatives à la formation et à l'analyse des résultats. - les mesures correctives prises au regard des conclusions d'analyses.</p> <p>Validation : Délivrance d'un Certificat de compétences. Dans les cinq (5) ans maximum qui suivent son obtention, ce certificat de compétences est reconnu comme composante de la Certification du titre de Contrôleur (se) de gestion.</p>
<p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 17831 - Piloter l'activité</p>	<p>Compétences attestées : C3.1. Valider la conformité de l'ensemble des actions. C3.2. Évaluer les résultats des différents centres d'activités. C3.3. Évaluer le système de contrôle de gestion. C3.4. Mettre en place des actions correctives. C3.5. Faire la synthèse d'activités et le reporting des résultats. C3.6. Formaliser les solutions d'amélioration de la performance des activités.</p> <p>Modalités d'évaluation : A partir d'un cas d'entreprise, produire par écrit et présenter oralement un dossier comprenant : - les composantes d'une action de pilotage et les outils associés adaptés à l'activité de l'entreprise cible, - les conclusions d'analyse des résultats et les axes d'amélioration éventuellement envisagés.</p> <p>Validation : Délivrance d'un Certificat de compétences. Dans les cinq (5) ans maximum qui suivent son obtention, ce certificat de compétences est reconnu comme composante de la Certification du titre de Contrôleur (se) de gestion.</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 17831 - Optimiser l'utilisation d'outils de traitement de l'information</p>	<p>Compétences attestées : C4.1. Formaliser le processus de recueil, du traitement et de transmission de l'information financière. C4.2. Mettre en place les outils d'information financière. C4.3. Contrôler l'efficacité du système d'information. C4.4. Organiser l'automatisation des opérations pour raccourcir les délais et augmenter la fiabilité des données saisies.</p> <p>Modalités d'évaluation : A partir des données et informations financières diverses et variées provenant de plusieurs sources à identifier présenter par écrit: - une proposition d'un processus et d'une procédure de traitement, de production et de transmission d'informations. - une réalisation d'un état consolidé d'informations traitées. - une production d'un état de synthèse commenté utilisable comme outil d'aide à la décision.</p> <p>Validation : Délivrance d'un Certificat de compétences. Dans les cinq (5) ans maximum qui suivent son obtention, ce certificat de compétences est reconnu comme composante de la Certification du titre de Contrôleur (se) de gestion.</p>
<p>Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 17831 - Améliorer en continue les procédures et les outils de gestion</p>	<p>Compétences attestées : C5.1. Concevoir et mettre en place des outils d'aide à la décision. C5.2. Analyser les indicateurs clés de performance (Key Performances indicateurs). C5.3. Appliquer les outils d'amélioration de la performance de l'entreprise (outils qualité, approche processus...) C5.4. Élaborer un plan d'audit interne. C5.5. Conduire un audit interne.</p> <p>Modalités d'évaluation : 1) A partir d'un cas réel d'entreprise produire par écrit et présenter oralement un dossier comportant : - le diagnostic et l'analyse de l'environnement économique de l'entreprise étudiée, - l'analyse de l'efficacité des outils de gestion mis en place, - Le choix et les modalités d'application d'outils d'amélioration de la performance de l'entreprise. 2) Mise en situation professionnelle réelle : A partir d'un cahier des charges fourni par une entreprise ou une association réaliser un projet d'audit et présenter oralement le rapport devant des examinateurs.</p> <p>Validation : Délivrance d'un Certificat de compétences. Dans les cinq (5) ans maximum qui suivent son obtention, ce certificat de compétences est reconnu comme composante de la Certification du titre de Contrôleur (se) de gestion.</p>

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	20% de représentants de l'organisme 80% de professionnels

En contrat d'apprentissage	X		idem
Après un parcours de formation continue		X	
En contrat de professionnalisation	X		idem
Par candidature individuelle	X		idem
Par expérience dispositif VAE prévu en 2006	X		idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 8 octobre 2004 publié au Journal Officiel du 10 octobre 2004 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 19 novembre 2013 publié au Journal Officiel du 29 novembre 2013 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, sous l'intitulé "Contrôleur de gestion" avec effet au 22 juillet 2013, jusqu'au 29 novembre 2018.

Arrêté du 18 avril 2013 publié au Journal Officiel le 28 avril 2013 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Modification de l'autorité responsable

Arrêté du 12 juillet 2010 publié au Journal Officiel du 22 juillet 2010 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau II, sous l'intitulé Contrôleur de gestion, avec effet au 22 juillet 2010, jusqu'au 22 juillet 2013.

Pour plus d'informations

Statistiques :

Taux de réussite : 85% en moyenne par an sont titulaires de la certification complète, toutes voies d'accès confondues.

Autres sources d'information :

www.escia.fr www.versailles.cci.fr
www.ecoles.versailles.cci.fr
<http://www.escia.fr>

Lieu(x) de certification :

: Île-de-France - Val-d'Oise (95) [Pontoise]
 Groupe ESCIA 8, rue Pierre de Coubertin
 95300 PONTOISE

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

ESCIA CCI Versailles, Val d'Oise-Yvelines
 8, rue Pierre de Coubertin
 95300 PONTOISE
 Tel : 01.30.75.36.36
www.escia.fr

CCI de Rennes
 Faculté des Métiers Ker-Lann
 Rue des Frères Mongolfiers
 35172 BRUZ Cedex

CENCI
 CCI de Pointe-à-Pitre
 Hôtel consulaire
 Rue Félix Eboué
 97159 POINTE-A-PITRE

IFA RAMBOUILLET
 CCI Versailles, Val d'Oise-Yvelines
 2/6 rue Chasles

78120 RAMBOUILLET

Historique de la certification :

- 1991 - 2003 : La formation de contrôleur de gestion est organisée dans le cadre du programme structurel qualifiant de la Région Ile de France et du FNE Cadres. La formation était validée par un certificat de formation supérieure de la CCI de Versailles, Val d'Oise/ Yvelines : 183 formés - 165 titulaires - Taux d'emploi moyen dès la sortie de la formation : 70% (dans le métier)

- Octobre 2004- Enregistrement de la certification au RNCP sous le code NSF : 314 r

Certification précédente : Contrôleur de gestion

Certification suivante : Contrôleur de gestion